



Orléans, le 12 juillet 2011

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Monsieur le Président,

Je me dois d'intervenir auprès de vous en raison de la profonde exaspération des usagers de la ligne Orléans-Paris, une nouvelle fois victimes de très importants retards.

La situation que nous vivons depuis plusieurs mois est sans précédent.

Je ne compte plus les usagers qui m'ont saisi de cette question et m'ont fait part des graves préjudices qu'elle a entraînés, notamment pour tous ceux qui se trouvent sur le plan professionnel dans une situation très difficile en raison de retards répétés dont ils ne sont en rien responsables.

Comme vous le savez, je suis déjà intervenu sur ce sujet à plusieurs reprises mais je me dois aujourd'hui de vous demander avec une insistance toute particulière :

1. que des mesures urgentes et exceptionnelles soient prises afin d'assurer effectivement la régularité des trains sur le trajet Orléans-Paris,
2. de prendre toutes les mesures appropriées afin que les lourds préjudices subis par les usagers donnent lieu à des dédommagements rapides qui soient à la hauteur de ces préjudices.

Comptant sur une mobilisation exceptionnelle de la SNCF à cet égard, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR

Monsieur Guillaume PEPY
Président de la SNCF
34 rue du Commandant Mouchotte
75014 PARIS